



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

santé

Question écrite n° 28934

Texte de la question

M. Georges Tron attire l'attention de M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées sur les propositions de l'Association française de pédiatrie ambulatoire. Celle-ci recommande notamment de favoriser la prévention par le dépistage systématique des troubles visuels et auditifs dès le plus jeune âge, de mener des actions en faveur de l'allaitement afin de diminuer les risques d'allergies, de développer la prévention des risques des accidents domestiques par une information des parents et des actions auprès des écoles, et de prévenir par le dépistage les assuétudes et les troubles psychologiques. En conséquence il lui demande quelles mesures le Gouvernement compte prendre pour répondre à leurs attentes.

Données clés

Auteur : [M. Georges Tron](#)

Circonscription : Essonne (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 28934

Rubrique : Enfants

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 novembre 2003, page 8918